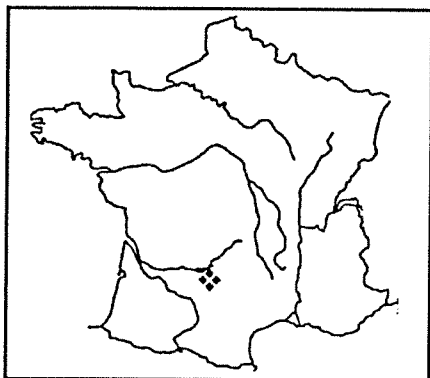


DEUX SERIES LITHIQUES RECOLTEES EN SURFACE A GARY ET A GREZES, COMMUNE DE MIERS, LOT.

Etude comparative

Fernand CHAMPAGNE* et Jean-Philippe FAIVRE**



Résumé : Sur le causse de Gramat, les découvertes faites en surface sont relativement rares, qu'elles soient attribuées au Paléolithique ou au Néolithique. Elles se limitent le plus souvent à des pièces isolées, hors contexte, ou à des séries trop pauvres pour être statistiquement étudiées. Les deux sites qui font l'objet de cet article sont étroitement liés dans le même cadre géomorphologique et, de plus, très proches l'un de l'autre. L'étude typologique et technique des deux ensembles lithiques récoltés a montré que, même s'ils ne sont pas parfaitement homogènes, ils n'appartiennent pas à la même tradition culturelle : le site de Gary a été occupé au Paléolithique moyen et celui de Grèzes au Néolithique.

Abstract : On the Gramat plateau, the prehistoric discoveries made above ground are pretty rare. They consist mainly of isolated pieces, out of context, or of assemblages too poor to be statistically studied. The two sites that are dealt with in this article are tightly linked in the same geomorphologic context and are very close one to the other. The typological and technical study of those two lithic assemblages has shown that, even if they are not perfectly homogeneous, they don't belong to the same cultural tradition : the Gary site has been occupied during the Middle Palaeolithic and the Grèzes-one during the Neolithic.

Resumen : Los hallazgos hechos en superficie del "causse" de Gramat son relativamente raros, atribuibles que sean ellos al Paleolítico o al Neolítico. Muy a menudo las recolectas se limitan a piezas aisladas, fuera de contexto o en series demasiado pobres para ser estudiadas estadísticamente. Los dos sitios, objeto del presente artículo, están estrechamente unidos dentro del mismo cuadro geomorfológico y técnico de los dos conjuntos líticos recolectados ha demostrado que, bien que ellos no sean perfectamente homogéneos, no pertenecen a la misma tradición cultural : el sitio de Gary ha sido ocupado durante el Paleolítico mientras que el de Grèzes lo ha sido en el Neolítico.

INTRODUCTION

Les deux séries de surface étudiées sont situées sur la commune de Miers, département du Lot, dans la partie septentrionale du Haut-Quercy.

Les récoltes proviennent du lieudit Gary (parcelles 139 et 140, section AM, 1996) dont le propriétaire est Mr. Pierre Viroles, et du lieudit Grèzes (parcelles 145 et 318, section AM, 1996) dont le propriétaire est Mr. André Lavergne. Ces parcelles, très voisines, sont actuellement mises en culture par leurs propriétaires respectifs et les séries que nous étudions ici ont été exclusivement récoltées par leur soin. Nous tenons tout particulièrement à remercier MM. Lavergne et Viroles de nous avoir autorisés à étudier les résultats de leurs recherches sans lesquels ce

travail n'aurait pu être réalisé.

Les deux zones qui ont livré le matériel s'intègrent dans le même cadre géomorphologique. C'est une ligne de crête, sensiblement orientée est-ouest à l'altitude moyenne de 407 mètres. Il faut aussi préciser qu'au lieudit Grèzes les parcelles prospectées sont situées sur une faible pente orientée nord-sud.

Le cadre géologique est constitué par des terrains liasiques, de caractère imperméable, couramment appelés le Limargue. La zone étudiée se situe en bordure de la faille de Padirac qui représente sa limite nord avec les terrains lithographiques (Bathonien inférieur) du causse de Gramat.

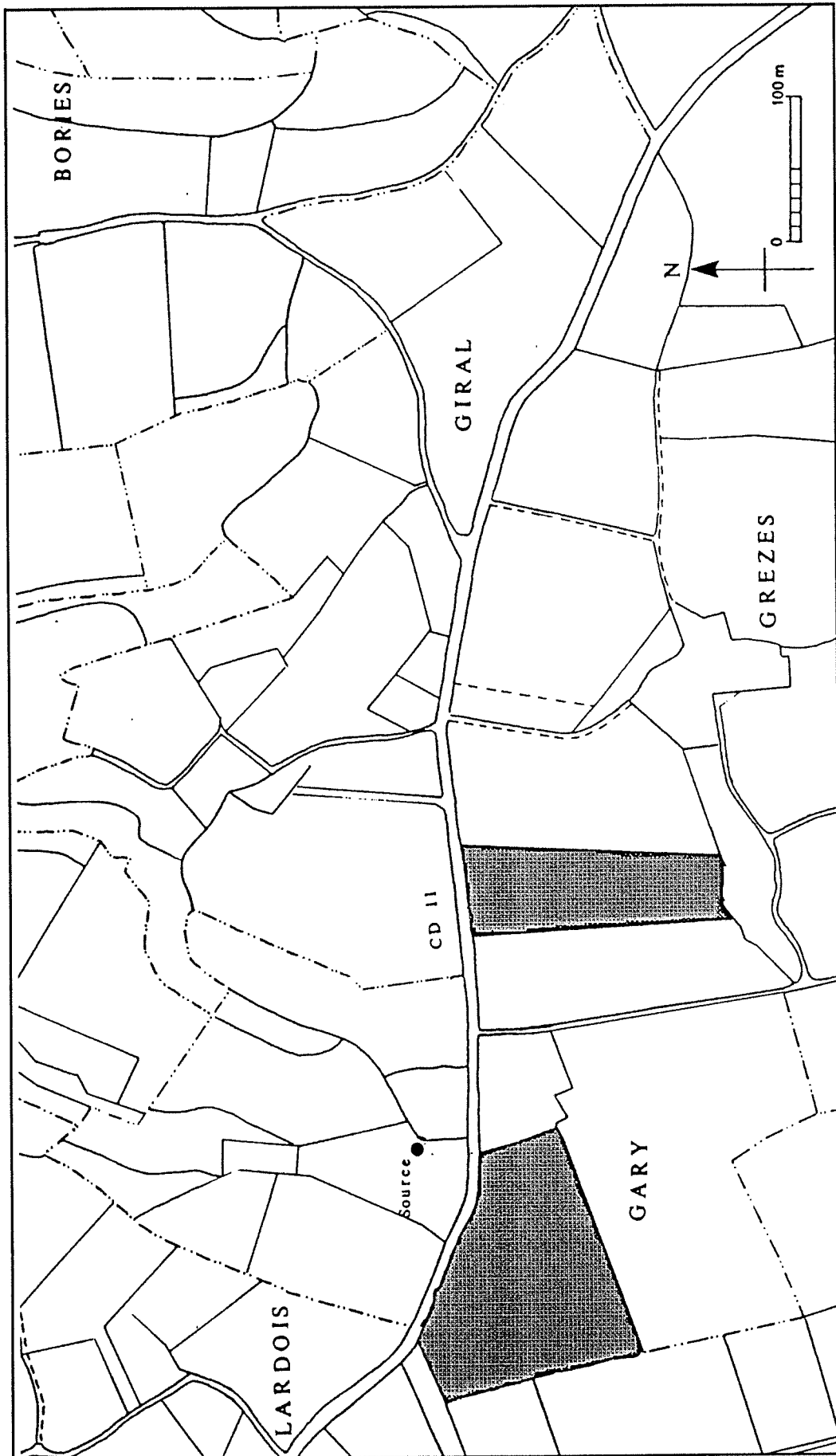


Fig. 1.- Situation cadastrale.

L'objectif de notre étude est de démontrer s'il existe entre les deux séries récoltées à Gary et à Grèzes des analogies ou des différences chronoculturelles. Pour cela, nous avons regroupé tout le matériel, outils et produits de débitage, dans un tableau

d'inventaire (tabl. 1) qui ne suit pas obligatoirement l'ordre des listes typologiques traditionnelles. L'étude descriptive des deux ensembles récoltés doit conduire à la détermination des composantes constituant un ou plusieurs faciès industriels.

	GARY		GREZE	
	Nb	%	Nb	%
Biface	3	8,82		
Pointe moustérienne	1	2,94		
Racloir	16	47,06	5	13,16
Grattoir	9	26,47	15	39,47
Encoche et denticulé	4	11,77	5	13,16
Bec			1	2,63
Armature			3	7,90
Fragment de hache polie			8	21,05
Galet utilisé	1	2,94	1	2,63
Total des outils	34	100,00	38	100,00
Produit de débitage	91	41,74	120	19,73
Nucleus	28	12,85	37	6,09
Débris, fragments et cassons	99	45,41	451	74,18
Total des produits de débitage	218	100,00	608	100,00
Total	252		646	

Tableau 1.- Gary. Inventaire du matériel récolté à Gary et à Grèzes.

II - SERIE GARY.

Le matériel étudié comprend 253 artefacts. La matière première majoritairement représentée est le silex (N = 237) et, dans des proportions beaucoup moins importantes, le quartz (N = 16) et le basalte (N = 1).

III.- OUTILS.

Bifaces.

La série lithique découverte à Gary comporte 3 bifaces. L'étude typologique de

ces pièces est effectuée d'après la méthode de classification élaborée par F. Bordes (Bordes 1961) et suivant le tableau d'étude des mensurations proposé par M.-N. Brézillon (Brézillon 1968).

Biface 1 (fig. 3, n° 1).

C'est un biface triangulaire, de taille moyenne, assez mince, dont l'extrémité est cassée. Il est taillé dans du silex de couleur

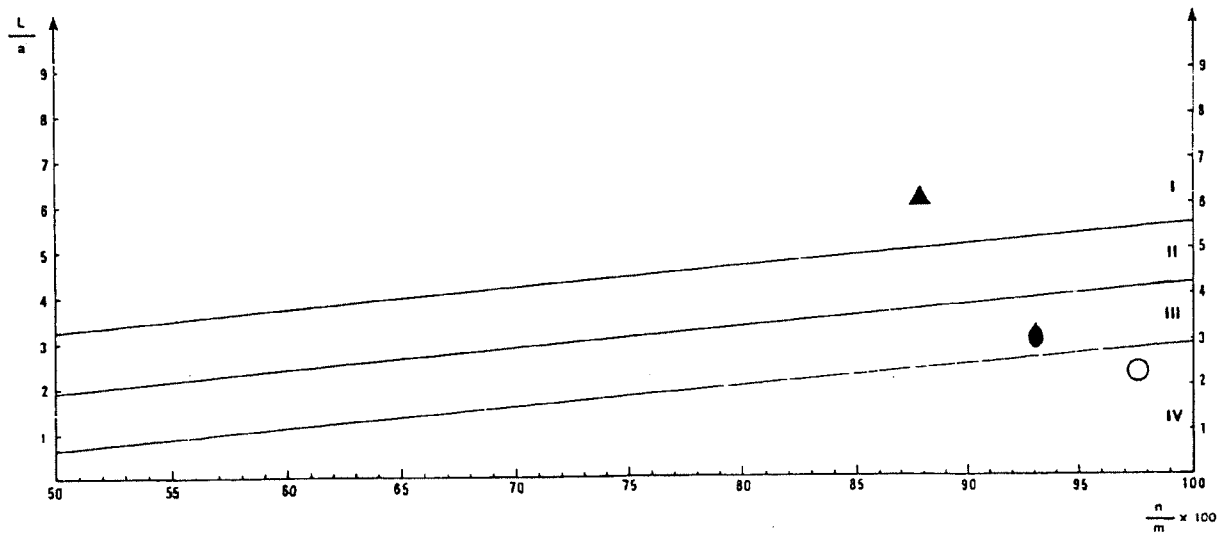
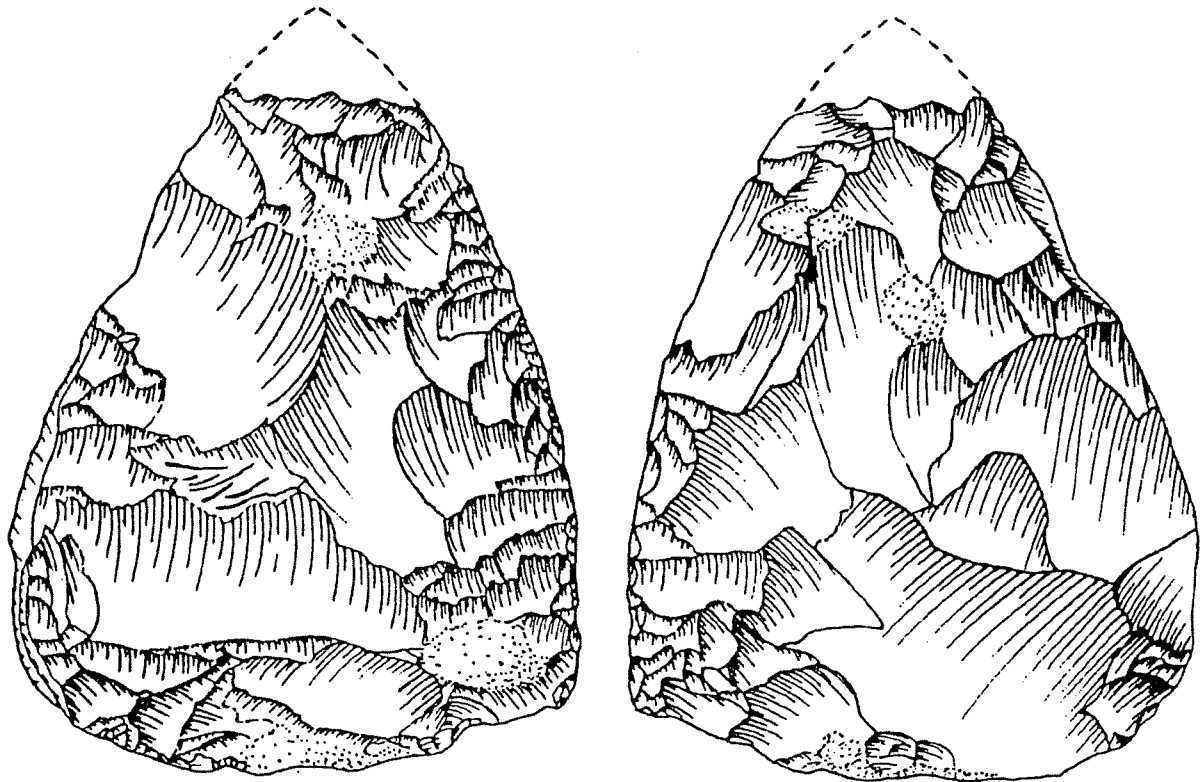


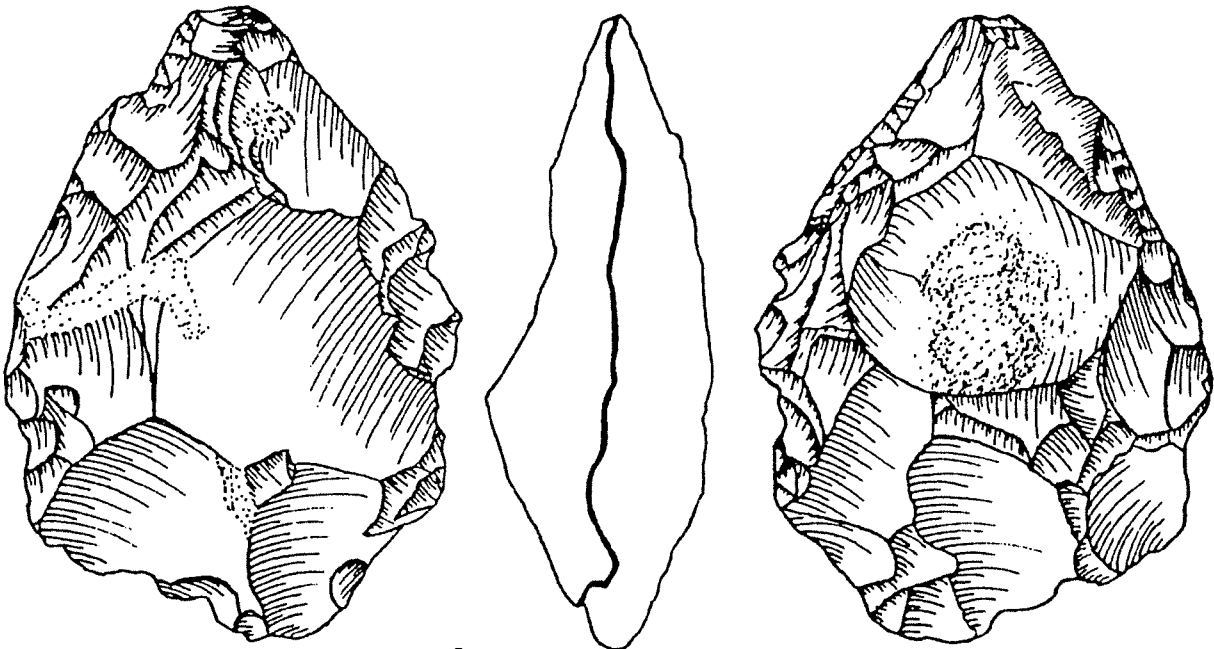
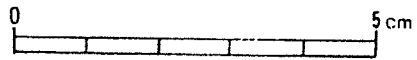
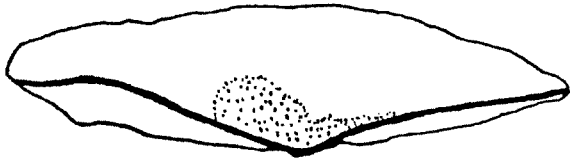
Fig. 2.- Gary. Graphique de classification. I : bande des bifaces triangulaires ; II : bande des bifaces subtriangulaires ; III : bande des bifaces cordiformes ; IV : bande des bifaces ovales, discoïdes et des limandes.

Mensurations	Codes	biface.1	biface.2	biface.3
Longueur .	L	10,9	8,8	13,5
Largeur .	m	7,8	6,25	9,95
Distance entre la plus grande largeur et la base.	a	1,8	3,85	4,5
Largeur à mi-hauteur.	n .	6,85	6,1	9,25
Largeur au 3/4 de la hauteur.	o	4,35	4,05	5,85
Epaisseur maximale.	e	2,1	3	4,1
Position de la hauteur par rapport à la longueur.	L/a	6,05	2,29	3
Applatissement	m/e	3,71	2,08	2,43
Allongement	L/m	1,4	1,41	1,36
Arrondi des côtés en%	(n/m)100	87,82	97,6	92,96
% de la largeur au 3/4 de la hauteur / largeur maximale.	(o/m)100	55,67	64,8	58,79

Tableau 2.- Gary. Mensuration des bifaces.



1



2

Fig. 3.- Gary. Bifaces. 1 : biface triangulaire ; 2 : biface ovale.

noire et comporte quelques traces résiduelles de cortex. L'arête est rectiligne ; le profil ainsi que la section sont symétriques. Les enlèvements sont parallèles au plan d'intersection des deux surfaces de la pièce. L'arrondi des côtés (n/m) x 100 indique une convexité des bords de l'outil particulièrement prononcée pour un biface triangulaire. Enfin, la base n'est que partiellement tranchante et comporte une petite réserve corticale.

Biface 2 (fig. 3, n° 2).

Ce biface est de type ovalaire mais présente un contour à la limite des cordiformes. Il est de taille moyenne, assez épais, à profil asymétrique et arête non rectiligne. Cet outil est taillé dans du silex de couleur beige clair et accuse des chocs probablement dus aux travaux agricoles : ce sont de petites encoches qui affectent le contour de la pièce ou des traces de frottement qui laissent de légers dépôts oxydés. Signalons sur l'une des faces ce qui paraît être un "accident de taille" matérialisé par un enlèvement très profond qui affecte le profil général de l'outil.

Biface 3 (fig. 4).

C'est un biface cordiforme épais, de

dimension importante, taillé dans un galet de quartz. L'arête est plus ou moins rectiligne. Les sections sont épaisses dans les parties proximales et mésiales et beaucoup plus minces en partie distale. Cette différence est due à un dégrossissage mal effectué sur l'une des faces de l'outil. Comme sur le biface 1, l'extrémité de cet outil est cassée ; nous avons donc effectué pour ces deux pièces une estimation des parties manquantes afin de déterminer du mieux que possible leur longueur maximale respective.

Pointe moustérienne (N = 1, fig. 5, n° 6).

Elle est façonnée sur pointe Levallois : plan de frappe préparé (talon facetté), traces d'enlèvements prédéterminants convergents. Cette pointe présente une large série de retouches plates et couvrantes sur le bord latéral droit ainsi qu'une série de fines retouches abruptes sur le bord gauche.

Racloirs.

Avec 16 pièces, les racloirs représentent 47 % de l'outillage récolté à Gary. C'est le type d'outil le plus représenté dans le décompte de cette série. Ces racloirs sont tous en silex et sont façonnés sur éclat, plus rarement sur fragment d'éclat ou sur lame. La

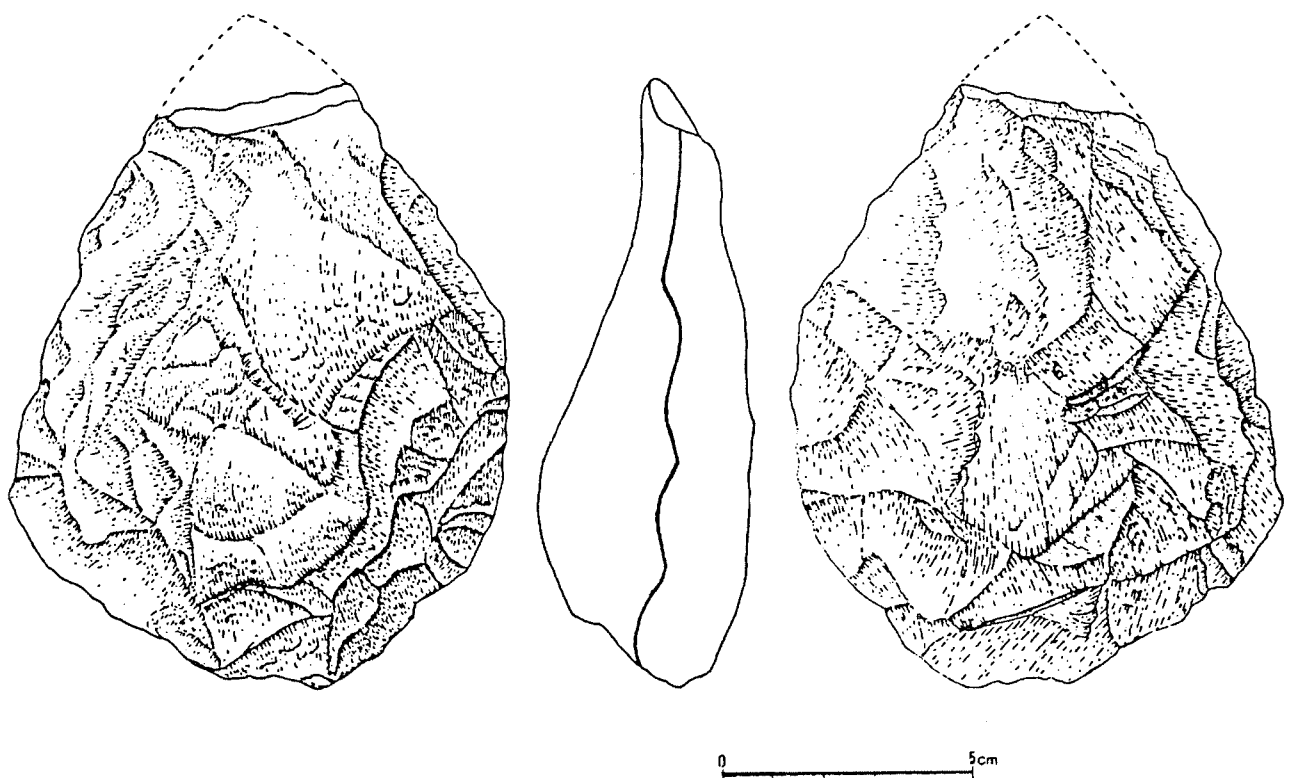


Fig. 4.- Gary. Biface cordiforme en quartz.

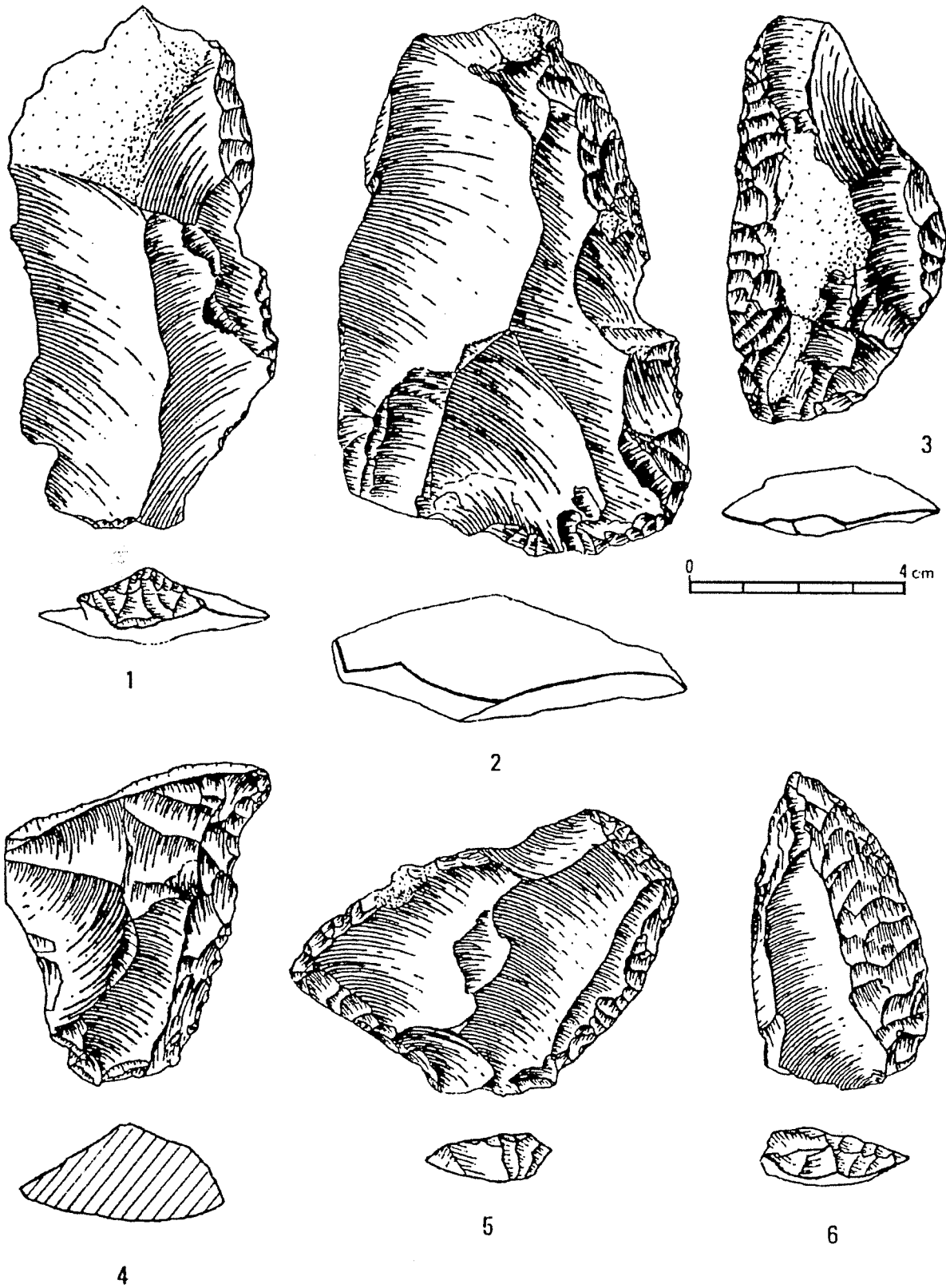


Fig. 5.- Gary. Racloirs. 1 : racloir simple droit ; 2 : racloir simple convexe ; 3 : racloir double ; 4 : racloir concavo-convexe ; 5 : racloir déjeté double ; 6 : pointe moustérienne.

préparation des supports n'apparaît pas systématique (IFR = 25). L'inclinaison du façonnage n'obéit pas à des règles strictes, elle est aussi bien abrupte, oblique ou plate. La retouche affectant principalement le bord latéral droit des éclats est toujours directe, écailleuse ou subparallèle, épaisse ou marginale. L'étude descriptive de ces racloirs suit l'ordre de classification proposé par F. Bordes (Bordes 1961).

Racloir simple droit.

Un racloir simple droit (fig. 5, n°1) est façonné sur une lame de faible épaisseur qui présente une plage résiduelle de cortex sur son extrémité distale. La retouche est plate et subparallèle, marginale sur la partie mésiale du bord et plus large sur sa partie distale. Une encoche qui affecte le bord retouché nous semble probablement d'origine accidentelle.

Racloirs simples convexes.

Ces racloirs sont au nombre de 6. Ils sont relativement grands avec une moyenne de longueur de 6,6 cm et façonnés sur éclat mince ou peu épais. Les supports (éclats) ne présentent pas de trace d'aménagement préalable. Les talons sont lisses, dièdres ou encore indéterminables (cassés). Quatre pièces sont des racloirs convexes ordinaires à retouche subparallèle, aménagés sur éclat mince. Deux pièces, à retouche écailleuse scalariforme, façonnées sur des éclats longs (10 cm) et de faible épaisseur, s'apparentent aux racloirs demi-Quina (Bordes 1961). L'un de ces racloirs (fig. 5, n° 2) comporte sur le bord retouché une encoche d'apparence clactonienne (avec réserves).

Racloir simple concave.

Un éclat épais présente, sur le bord latéral gauche, un tranchant concave à retouche écailleuse scalariforme grossière et très abrupte. Il y a une esquisse de denticulé sur le bord droit mais celui-ci reste très atypique. Nous mentionnons parmi ces racloirs un fragment d'éclat à tranchant concavo-convexe dont la retouche est écailleuse et semi-abrupte (fig. 5, n° 4).

Racloir double (N = 2).

Une très belle pièce, (fig. 5, n° 3), comporte deux bords retouchés opposés, l'un droit et l'autre convexe. Elle est façonnée sur un éclat mince par une retouche plate et subparallèle. Une plage corticale subsiste sur la partie mésiale de l'éclat malgré le caractère envahissant de la retouche. Un petit éclat présente deux bords convergents convexes obtenus par retouche semi-abrupte écailleuse : l'axe de l'outil recoupe l'axe de l'éclat selon un plan perpendiculaire, ce racloir d'aspect convergent se place donc parmi les racloirs déjetés. Une belle pièce, (fig. 5, n° 5), s'apparente à un racloir déjeté double. Elle comporte, sur sa partie gauche, un bord rectiligne qui converge avec un bord convexe et, sur sa partie droite, deux bords convergents convexes. Ce racloir est façonné par de fines retouches semi-abruptes sur les bords convergents de gauche et par des retouches plates subparallèles sur les bords convergents de droite.

Racloirs transversaux (N = 3).

Trois éclats présentent un bord transversal convexe. Deux sont sur éclat plat à retouche abrupte pour l'un, semi-abrupte pour l'autre. Il est intéressant de signaler que ce dernier comporte une ablation du bulbe sur sa face d'éclatement. Le troisième est façonné sur un petit éclat épais et présente une série de retouches abruptes non scalariformes. Ces caractères morphologiques permettent de classer ce racloir parmi les transversaux demi-Quina.

Racloir multiple.

Nous classons dans ce groupe un fragment d'éclat épais à retouche abrupte sur tout son pourtour. Il est en partie brûlé et l'absence de l'axe de façonnage rend difficile la lecture typologique et son attribution à une dénomination précise.

Encoches et denticulés (N = 4).

On compte trois encoches dans la série récoltée à Gary. Dans ce petit échantillon, deux pièces nous paraissent vraisemblablement façonnées acci-

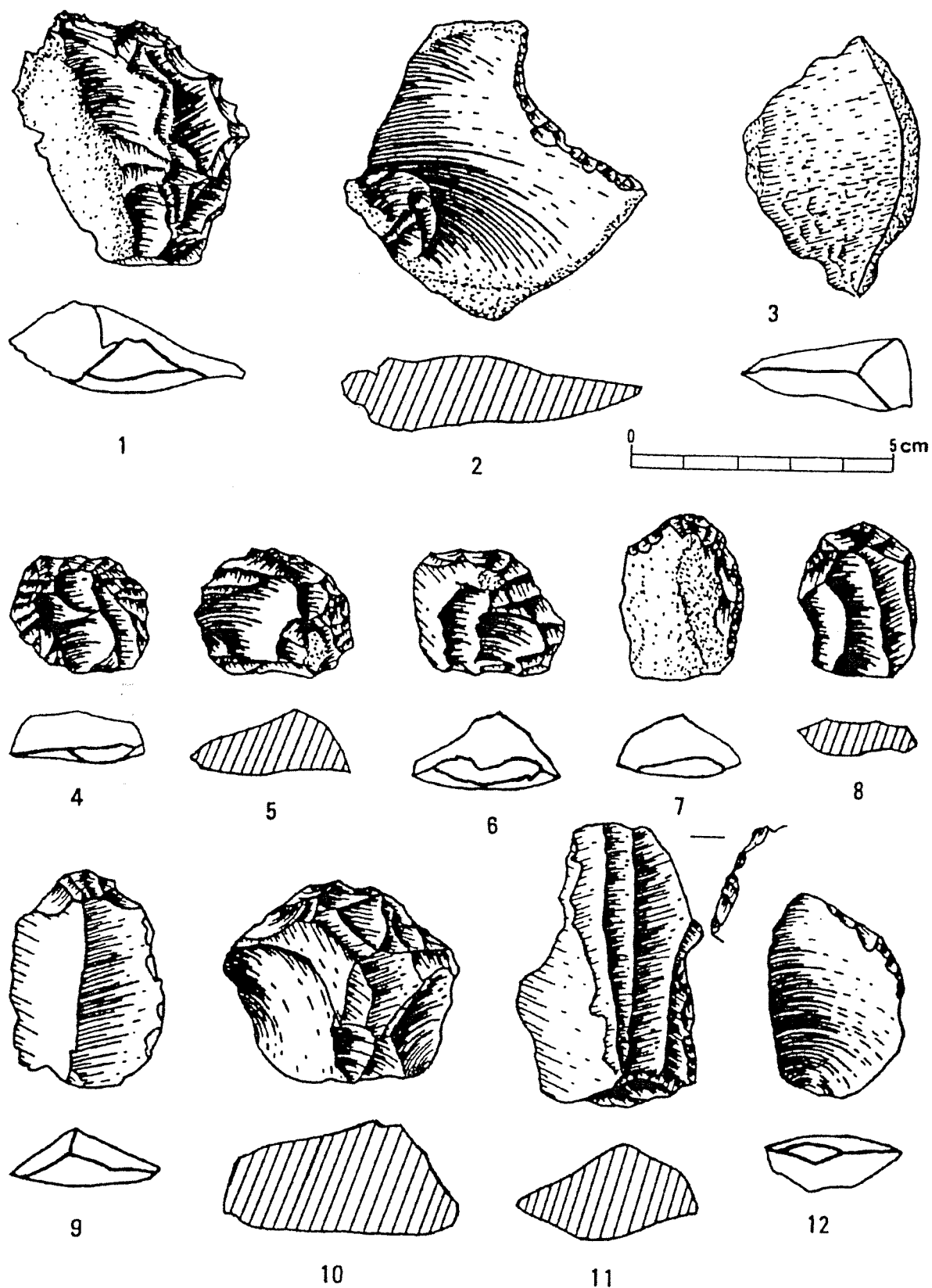


Fig. 6.- Gary. 1 : denticulé ; 2 : encoche ; 3 : éclat de quartz ; 4 à 6 : grattoirs subcirculaires ; 7 à 9 : grattoirs sur fragment de lame ; 10 : grattoir atypique ; 11 et 12 : éclats à retouche partielle.

dentellement. La troisième, (fig. 6, n°2), est une encoche retouchée sur fragment d'éclat; la retouche est fine, parallèle et fortement oblique. Un seul denticulé a été identifié dans cette série. C'est un denticulé simple façonné sur un éclat comportant une plage corticale couvrant intégralement le bord latéral gauche (dos cortical). Les coches, ou denticules, sont relativement petites et bien retouchées (fig. 6, n°1).

Grattoirs (N = 9).

Neuf pièces entrent dans la catégorie des grattoirs. Les supports sont variés (éclats, lames) et la retouche du front est abrupte, voire verticale, et plus ou moins couvrante. Nous regroupons les grattoirs sur éclat ou fragment d'éclat (fig. 6, n° 4 à 6 et 10) du fait des caractères morphologiques analogues qu'ils présentent : petits, épais et de forme subcirculaire. La retouche, pratiquement verticale, affecte la majeure partie des pourtours à l'exception de la base. Sans être un vrai grattoir à museau, la pièce n° 6 présente un front légèrement épaulé. Un grattoir, façonné sur une lame retouchée épaisse présente un front partiellement cassé, à retouche verticale mince et non couvrante. Il y a trois grattoirs façonnés sur fragment de lame, (fig. 6, n° 7 à 9) ; le n° 7 comporte une face dorsale entièrement corticale (grattoir fabriqué sur une lame d'épannelage). Le front du n° 9 montre un épaulement qui paraît être d'origine accidentelle. Enfin, deux pièces sur fragment d'éclat épais sont à classer dans les grattoirs atypiques : les fronts sont mal définis par des retouches couvrantes très anarchiques.

Galet utilisé.

Un galet de basalte de diamètre assez important, (10 cm), ne présente aucune retouche mais deux méplats convergents résultant sans doute d'une abrasion volontaire.

II.2.- MATERIEL BRUT.

Produits de débitage.

Dans un premier temps, nous regroupons dans l'étude des produits de débitage tous les enlèvements entiers ainsi que tous les fragments d'enlèvement proximal (présentant

des stigmates de débitage), les fragments mésiaux et distaux sont quant à eux décomptés avec le groupe des débris, fragments et cassons. Les enlèvements imputables aux méthodes de débitage Levallois ne sont pas dissociés des enlèvements ordinaires dans ce décompte, le seul critère de distinction restant l'aspect technologique bien particulier de ces enlèvements. Enfin, nous intégrons dans les produits de débitage les éclats à retouche partielle, entiers et fragments proximaux, pour des raisons qui seront évoquées dans l'étude de ces pièces.

Module des longueurs.

Cette étude ne concerne que les enlèvements entiers (N = 61). Sur ces 61 éclats mesurables, les 2/3 sont très petits (<3 cm) et petits (3-5 cm). Le module des éclats entiers est donc faible : il n'y a que 5 enlèvements qui ont une longueur supérieure à 8 cm.

Module I/L.

40 % des éclats sont larges et 31 % présentent une largeur plus grande que la longueur. L'indice laminaire est quant à lui beaucoup plus faible avec seulement 6,5 % des enlèvements entiers.

Talons.

Dans l'étude des talons, nous intégrons en plus des enlèvements entiers, les fragments proximaux qui conservent les stigmates de débitage. Sur 74 talons étudiés, 36, soit plus de 48 %, sont issus d'un plan de frappe non préparé (lisse ou cortical). Beaucoup d'éclats ont le talon cassé (20,5 %) ou très réduit (5,4 %). Les talons dièdres représentent 21,3 % du total tandis que l'indice de facettage strict est particulièrement faible (IFs = 4,2 %).

Enlèvements Levallois (N = 13).

Au niveau des différents modules, les enlèvements Levallois ne se distinguent pas des enlèvements ordinaires. Les produits sont, dans l'ensemble, de petite taille (3-7 cm). Les talons sont majoritairement dièdres (N = 6) et deux éclats présentent un talon facetté

résultant de la préparation du plan de frappe.

Eclats à retouche partielle (N = 17).

Comme nous l'avons précisé en introduction, nous intégrons dans l'étude des produits de débitage les éclats à retouche partielle, outils de fortune présentant une série de retouches localisées affectant de façon directe, inverse ou alterne une partie du pourtour de l'éclat. Identifiées et définies par F. Bordes dans les industries du Paléolithique inférieur et moyen, il semble néanmoins que ces pièces se trouvent plus ou moins sporadiquement dans la plupart des industries.

Sur les pièces étudiées, le caractère accidentel de la retouche est omniprésent, ce qui rend difficile la lecture typologique de ce groupe très hétérogène et ne permet pas son classement parmi les produits façonnés (outils). Les supports ne présentent pas de grande différence avec les produits bruts, les éclats entiers étant majoritairement petits (< 5 cm) et relativement larges. Par contre, l'étude des talons montre sur ces éclats un indice de facettage strict (IFs = 35) beaucoup plus important que celui des produits bruts. Nous figurons deux pièces (fig. 6, n° 11 et 12) ; le n° 11 est à retouche alterne abrupte et le n° 12

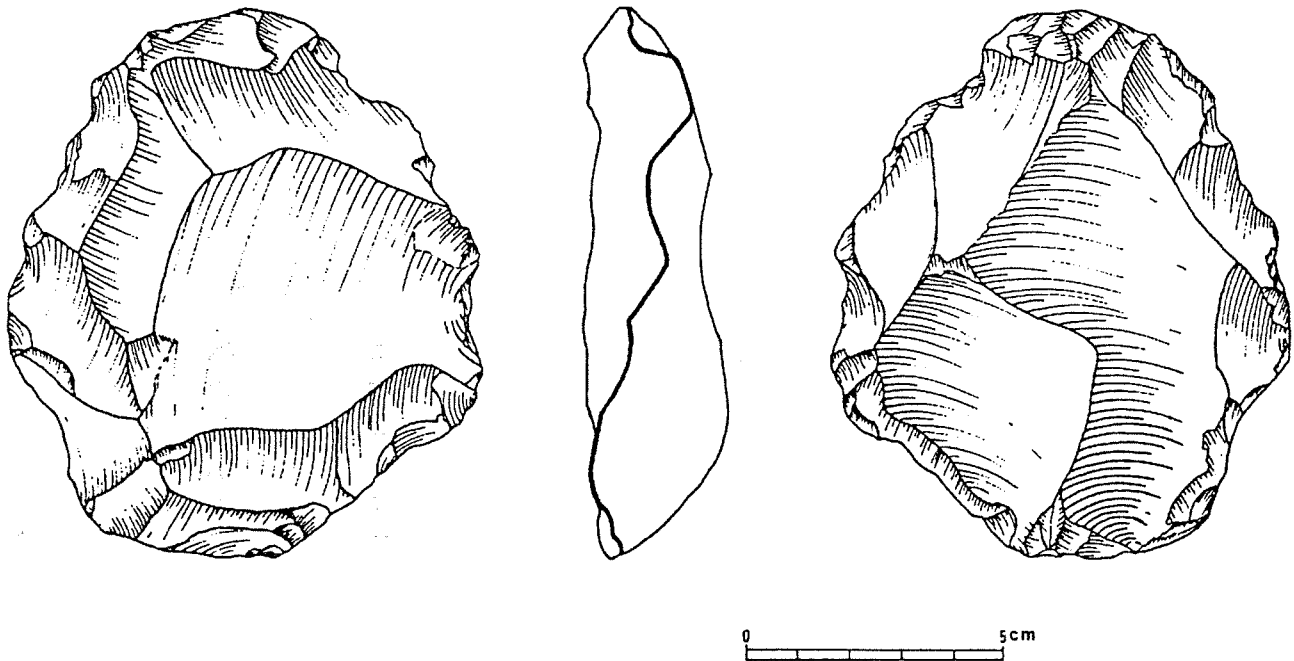


Fig. 7.- Gary. Nucleus Levallois.

à retouche inverse assez plate.

Nucleus (N = 26).

Les nucleus représentent 10,3 % du total des vestiges récoltés à Gary. D'après la nomenclature classique, ces nucleus se regroupent en plusieurs types.

Nucleus Levallois (N = 3).

Ce sont des nucleus uniface ou biface, à débitage récurrent centripète, rattachés au concept Levallois (Boëda 1986). Les plans de fracture des enlèvements sont parallèles au plan d'intersection des deux surfaces du nucleus. Le débitage est effectué sur plan de frappe lisse ou dièdre mais rarement facetté. La pièce (fig. 7) est un nucleus Levallois de

forme ovale. Il est à préparation centripète, à éclats préférentiels et les deux faces sont exploitées alternativement comme surface de débitage.

Nucleus discoïdes (N = 2).

Ces nucleus, dont la conception volumétrique fut récemment redéfinie par E. Boëda (Boëda 1994) sont au nombre de deux. L'un est très globuleux et de taille importante. Il présente un débitage bifacial qui recoupe successivement les deux surfaces du nucleus selon un plan de détachement fortement sécant au plan d'intersection de ces deux surfaces. Le résultat de cette opération donne à ce nucleus une forme discoïde bipyramidale.

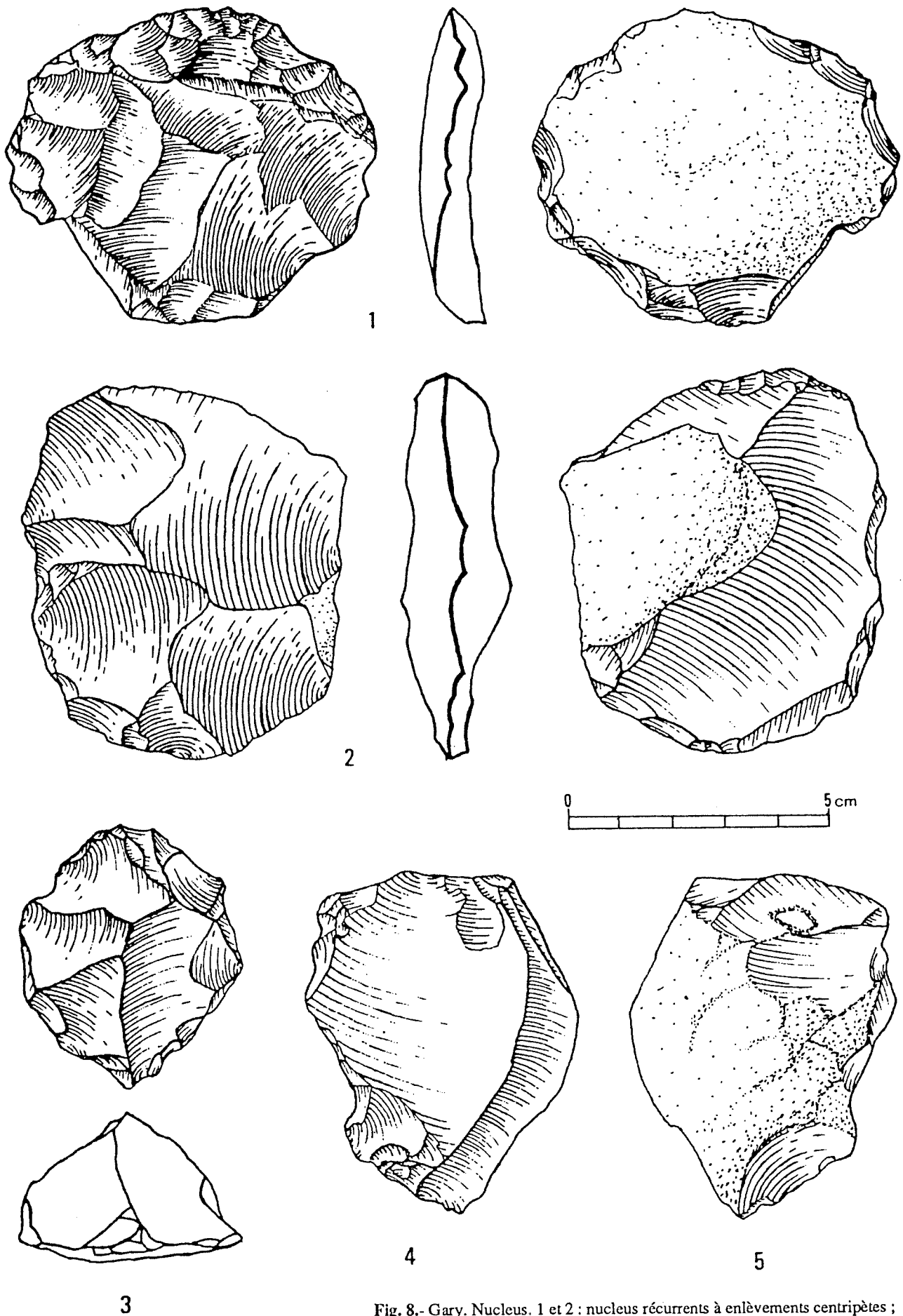


Fig. 8.- Gary. Nucleus. 1 et 2 : nucleus récurrents à enlèvements centripètes ;
3 : nucleus pyramidal ; 4 : nucleus bipolaire.

Nucleus globuleux (N = 7).

Ils se caractérisent par une succession de plans de frappe multidirectionnels qui, au terme d'une utilisation exhaustive, confère une forme sphéroïde au nucleus.

Nucleus pyramidaux (N = 4).

Ils comportent une surface de plan de frappe opposée à une surface de débitage suivant un angle très ouvert (80°), voire même orthogonal. L'ensemble des enlèvements donne ainsi une surface de débitage de forme pyramidale.

Nucleus prismatique (N = 1).

Ce nucleus prismatique présente deux plans de frappe opposés. Il a livré une série d'enlèvements assez petits et allongés de type lamellaire.

Nucleus unipolaires (N = 4).

Ils sont tous à enlèvements contigus débités à partir d'un même plan de frappe lisse. L'un d'eux comporte une série d'enlèvements lamellaires parallèles.

Nucleus bipolaires (N = 2).

Ils présentent deux plans de frappe opposés qui donnent une série d'enlèvements parallèles mais bidirectionnels. Comme pour les deux types précédents, un nucleus bipolaire porte les traces d'enlèvements lamellaires.

Nucleus inclassables (N = 3).

Le caractère anarchique du débitage ne permet pas de classer ces pièces parmi les groupes précédents, Il n'en reste pas moins que ces nucleus atypiques ont donné de nombreux éclats et que par conséquent la prise en compte de ces nucleus dans le décompte est indispensable.

A l'image des produits bruts, les nucleus, dans l'ensemble petits, présentent des négatifs d'enlèvements de faible taille. L'hypothèse d'un débitage exhaustif effectué en fonction de la disponibilité ou des difficultés d'acquisition de la matière première n'est pas à écarter, mais seule une étude lithologique des silex représentés et des affleurements d'où ils proviennent, pourrait le confirmer.

Débris, fragments et cassons.

On distingue plusieurs catégories dans ce décompte : les débris ou fragments < 2 cm, les fragments d'éclats mésiaux et distaux > 2 cm, les galets cassés et les cassons > 2 cm (nous dénommons par ce terme tous les fragments ne pouvant être rapportés à une classe technologique précise). Les quelques fragments de quartz (N = 14) ne sont pas dissociés, vu la faible représentativité de ce matériau dans le nombre total des artefacts. Enfin, il faut noter la présence de quelques fragments d'éclats à retouche partielle (N = 17), de même apparence que ceux inventoriés dans les produits de débitage. Les débris et fragments < 2 cm représentent 0,2 % du matériel total. Les raisons de cette sous-représentation, imputable indiscutablement aux conditions de récolte, seront abordées ultérieurement. 35 % des vestiges entrent dans la catégorie des fragments d'éclat et cassons > 2 cm. Plus de la moitié présente des traces résiduelles de cortex (N = 46) ou une face dorsale entièrement corticale (N = 9). Deux galets de petit diamètre (4-5 cm), un cassé et l'autre seulement entamé, semblent avoir servi de petits percuteurs, Les cassures profondes et les entames ne présentent aucun négatif d'enlèvement.

III - SERIE GREZES

III.1.- OUTILS (N = 38).

Racloirs.

Ils sont au nombre de 5. Il y a 3 racloirs simples, un convergent et un déjeté. Les racloirs simples sont tous à tranchant convexe et façonnés sur support relativement mince. L'un d'eux, sur fragment d'éclat, présente une

retouche écailleuse semi-abrupte. Les deux autres sont façonnés sur support entier. La retouche est fine, abrupte ou plate. Le racloir (fig. 9, n°1) est peu épais, à retouche fine, parallèle et faiblement inclinée. Le racloir convergent, sur fragment d'éclat épais, présente une retouche abrupte obtenue par des enlèvements lamellaires. Le racloir déjeté,

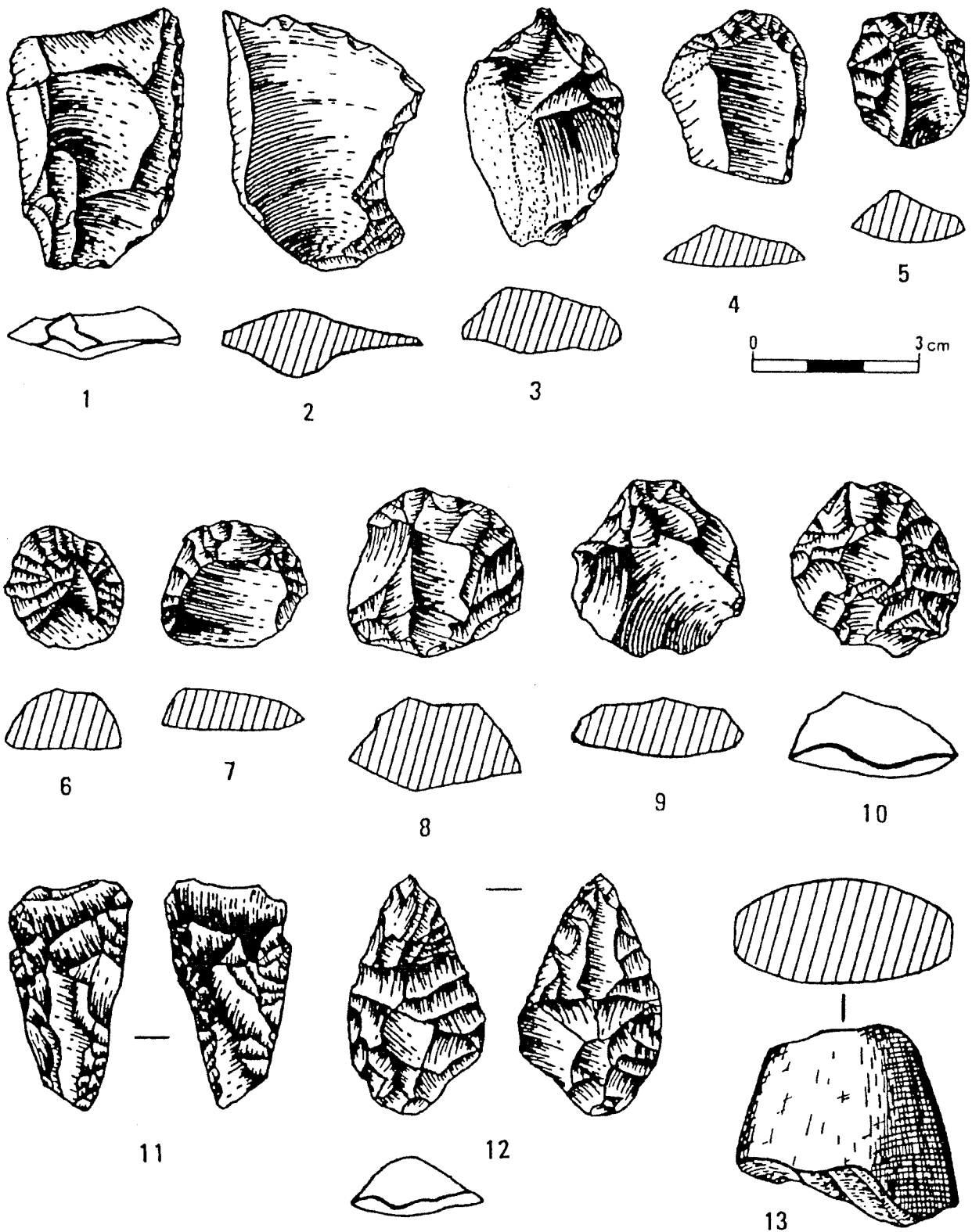


Fig. 9.- Grèzes. 1 : racloir simple convexe ; 2 : encoche ; 3 : épine ; 4 : grattoir sur fragment d'éclat ; 5 à 10 : grattoirs subcirculaires ; 11 : pointe de flèche tranchante ; 12 : pointe foliacée ; 13 : fragment de hache polie.

façonné sur support peu épais et préparé (talon facetté) présente une retouche pratiquement plate et subparallèle.

Encoches et denticulés.

Nous représentons (fig. 9, n°2) une encoche retouchée obtenue par des retouches inverses et parallèles. Deux autres pièces sont considérées comme des denticulés en bout, car la partie distale présente plusieurs petits enlèvements contigus qui forment des denticules assez larges. Les deux dernières pièces, fabriquées sur des lames épaisses, sont qualifiées de denticulés à dos retouché. Elles présentent un bord épais, à retouche abrupte, opposé à un bord denticulé.

Grattoirs.

Avec 15 pièces, c'est le groupe d'outils le plus représenté dans la série lithique récoltée à Grèzes. La morphologie de tous ces grattoirs est sensiblement identique : grattoirs petits, relativement épais et de forme subcirculaire (fig. 9, n°5 à 10). Les supports sont entiers (N = 6) ou fragmentés (N = 8). Aucun grattoir n'est fabriqué sur lame ou sur fragment de lame. La plupart de ces grattoirs présentent un front semi-circulaire à retouche abrupte et certaines pièces sont retouchées sur tout le pourtour du support (fig. 9, n°6 et 10). Deux pièces sur fragment d'éclat se distinguent par leur taille plus importante. L'une d'elles, à front partiellement dégagé, est classée dans les grattoirs à museau atypiques. Nous classons aussi dans la catégorie des grattoirs, une pièce qui comporte un bec ou épine, son front présente une série d'enlèvements lamellaires qui dégagent une extrémité en saillie peu prononcée.

Armatures.

Ce groupe est composé de deux pointes entières et d'un fragment mésial. La pièce (fig. 9, n°11) est une pointe de flèche à tranchant transversal. La retouche est bifaciale, avec une reprise des bords par retouches subparallèles. La pointe (fig. 9, n°12) est de type foliacée à retouche bifaciale envahissante. Elle est épaisse et la pointe est légèrement émoussée. La dernière pièce est un fragment mésial de pointe présentant une retouche plate,

partiellement bifaciale, où l'on peut distinguer l'amorce d'un pédoncule et de deux ailerons.

Fragments de haches polies.

Les vestiges témoignant de la présence de ces outils sont tous des fragments (N = 8). Il semble malgré tout possible d'identifier au travers de cet échantillon que les fragments proviennent d'au moins 6 haches différentes. Ces haches polies ont parfois été débitées volontairement pour obtenir des supports : un éclat présente d'ailleurs une série de retouches localisées. Le fragment (fig. 9, n°13) est le mieux conservé. Il est en roche verte et sa section montre un méplat sur chaque bord latéral.

Galet utilisé.

Un galet de silex présente plusieurs facettes résultant d'un frottement. Il semble, avec toutefois beaucoup de réserve, que ce galet ait été utilisé dans le cadre d'une activité spécifique difficile à préciser.

III.2.- MATERIEL BRUT.

Produits de débitage.

Module des longueurs.

Sur les 44 enlèvements mesurés, seuls 3 éclats ont une taille comprise entre 5 et 7 cm. Les autres enlèvements sont petits (N = 25), voire très petits (N = 16).

Module l/L.

Plus de la moitié des enlèvements, soit 64,5 %, sont larges ($l/L \geq 0,66$) ou très larges ($l/L \geq 1$). 34,09 % des produits sont plus longs que larges. Enfin, avec 5 lames, l'indice laminaire représente 11,36 % des produits bruts, ce qui reste relativement faible. Des modules L et l/L, il se dégage l'idée d'un débitage caractérisé principalement par des enlèvements larges et petits mais également par des enlèvements de petite taille et allongés.

Talons.

Les talons lisses sont les plus courants (42,34 %) et les talons corticaux représentent

18 % du total. Plus de 60 % des talons sont donc issus de plans de frappe non préparés. On observe un indice assez important des talons cassés (22,5 %). Inversement, les pourcentages des talons dièdres (4,5 %) et des talons réduits (8 %) sont relativement faibles. Le travail de préparation des plans de frappe est peu développé (IFs = 4,5) mais assez soigné.

Eclats à retouche partielle (N = 8).

Comme pour les éclats à retouche partielle de la série Gary, le façonnage accidentel de ces pièces est indiscutable, pour au moins 5 pièces sur 8. Ce phénomène se traduit par la présence de pseudoretouches non patinées ou par des chocs résultant probablement des bouleversements occasionnés par les travaux agricoles. Néanmoins, 3 pièces présentent une retouche semi-abrupte assez marginale qui semble d'origine anthropique : une de ces pièces possède notamment un tranchant partiellement repris en denticulé. Enfin, ces éclats ne se distinguent pas du fond commun (produits entiers bruts). Ils sont tous petits et relativement larges. Il en est de même pour les talons qui sont lisses ou cassés,

Nucleus.

Ils représentent 5,72 % du matériel récolté à Grèzes. L'étude de ces pièces permet de distinguer plusieurs schémas opératoires différents.

Deux nucleus discoïdes présentent plusieurs négatifs d'enlèvements centripètes. Les surfaces de plan de frappe sont aménagées sommairement par des séries d'enlèvements fortement inclinés par rapport aux surfaces de débitage. Un nucleus discoïde biface présente sur l'une de ses faces un débitage de type unipolaire et, sur l'autre face, un débitage bipolaire. Sur cette dernière, les enlèvements ne sont pas centripètes mais parallèles et bidirectionnels.

Les nucleus globuleux ou polyédriques (N = 6) sont d'assez petite taille. Comme sur la plupart de ces nucleus, le débitage semble opportuniste : le détachement des enlèvements

s'effectue à partir de plans de frappe lisses ou à partir des négatifs résultant des enlèvements précédemment débités.

Quatre nucleus prismatiques, (fig. 10, n°1 à 4), comportent les stigmates d'un débitage orienté vers la production de lames et de lamelles. Ces nucleus ont tous été exploités à partir d'un plan de frappe unique, circulaire ou semi-tournant, opposé à la surface de débitage suivant un angle variant de 80 à 90°.

Les nucleus unipolaires, (N = 6), se définissent suivant trois modalités : débitage unipolaire à enlèvement unique donnant des produits de taille assez importante, (fig. 10, n°6), débitage unipolaire à enlèvements parallèles ou convergents et débitage unipolaire semi-tournant à enlèvements parallèles. Dans les deux derniers cas, les produits obtenus sont petits mais plus longs que larges, (fig. 10, n°5).

Les nucleus bipolaires, (N = 5), sont sur fragment de galet. On distingue une exploitation alternative des deux plans de frappe avec un débitage orienté vers la production d'enlèvements contigus parallèles et de type lamellaire.

Les nucleus inclassables, au nombre de onze, semblent surreprésentés. Ces nucleus informes, sans gestion volumétrique précise et sans plan de frappe préférentiel, témoignent d'une exploitation fortement opportuniste de la matière première. Dans l'ensemble, les enlèvements sont petits, mais toujours plus longs que larges.

Débris, fragments et cassons (N = 451).

Les débris et fragments divers représentent 69,81 % du matériel découvert à Grèzes. Les longueurs < 2 cm sont minoritaires : 16,5 % du total. Certains fragments présentent des traces résiduelles de cortex, mais dans l'ensemble ces artefacts en sont totalement dépourvus. Les fragments et les cassons >2 cm (N = 343) représentent la moitié du matériel récolté à Grèzes. 31 % des fragments d'éclat >2 cm et plus de 50 % des

cassons >2 cm présentent des résidus corticaux.

Les fragments et les cassons sont révélateurs des problèmes que posent les découvertes de surface. Les conditions de ramassage, involontairement sélectives, peuvent expliquer la faible proportion des débris et fragments < 2 cm dans les séries récoltées à Grèzes mais aussi à Gary. De même, les fragments et cassons > 2 cm traduisent des bouleversements imputables aux divers travaux agricoles. Déjà apparents sur l'outillage, les chocs occasionnés par ces travaux se traduisent aussi par une forte représentation des éclats cassés suivant un axe transversal.

IV.- ETUDE COMPARATIVE.

Si l'on se réfère au tableau d'inventaire et à l'étude descriptive du matériel récolté à Gary et à Grèzes, certaines différences à la fois d'ordre technique et typologique sont indiscutables. Rappelons que les deux ensembles s'intègrent dans le même cadre géomorphologique et que les parcelles qui ont livré le matériel ne sont éloignées les unes des autres que de 150 mètres. Une telle disposition peut laisser entrevoir des ensembles archéologiques partiellement mélangés, phénomène qui s'avère peu prononcé à Gary et à Grèzes.

On note la présence de trois bifaces dans la série récoltée à Gary, type d'outil absent dans la série Grèzes. L'outillage moustérien (pointes, racloirs, encoches et denticulés) est représenté dans les deux ensembles, mais dans des proportions différentes : 61,76 % dans la série Gary contre 26,30 % dans la série Grèzes. Les indices de grattoir sont également différents entre les deux séries : 26,47 % à Gary pour 42,10 % à Grèzes. Il faut enfin signaler la présence dans l'outillage découvert à Grèzes de pièces ou de fragments d'outils qui appartiennent indiscutablement aux cultures du Néolithique : pointes de flèches et fragments de haches polies.

D'un point de vue technologique, à travers l'étude des produits et des nucléus, on constate des comportements techniques sensiblement différents entre les deux ensembles. Pour la série Gary, on observe une production de supports petits, dans l'ensemble larges, voire plus larges que longs, obtenue suivant différents schémas opératoires : on note la forte représentation du débitage suivant un concept de récurrence au travers des nucléus Levallois et polyédriques. Pour la série Grèzes, le débitage est dans l'ensemble petit et large mais également orienté vers la production de supports allongés de type lamellaire et, en moindre quantité, de type laminaire. Le débitage est également fondé sur différents schémas opératoires avec toutefois une large représentation des nucléus informes desquels se dégage une forte impression d'opportunisme dans la gestion de la matière première.

Il est évident que certaines pièces soulèvent le problème de leur classement au sein des cultures identifiées et que, par conséquent, elles méritent un complément d'information. La présence de nucléus à lames ou à lamelles dans les séries récoltées à Gary et à Grèzes ne nous semble pas un indice suffisant pour affirmer qu'il existe des cultures industrielles autres que celles isolées dans notre étude. Ce schéma d'obtention est d'ailleurs attesté dans de nombreux ensembles du Paléolithique moyen et du Néolithique. D'après le résultat de notre étude, une filiation de ces pièces techniques à un faciès du Paléolithique supérieur, voire de l'Épipaléolithique-Mésolithique, nous paraît peu probable. Aucune pièce attribuable au Paléolithique supérieur n'a été identifiée et les petits grattoirs circulaires sont typologiquement différents de ceux rencontrés dans les ensembles aziliens ou épipaléolithiques-mésolithiques. Enfin, les séries récoltées n'ont livré aucun marqueur typique du Mésolithique comme les microlithes ou les géométriques, et ce malgré la méticulosité des ramassages qui ont livré une quantité non négligeable d'artefacts inférieurs à 2 cm.

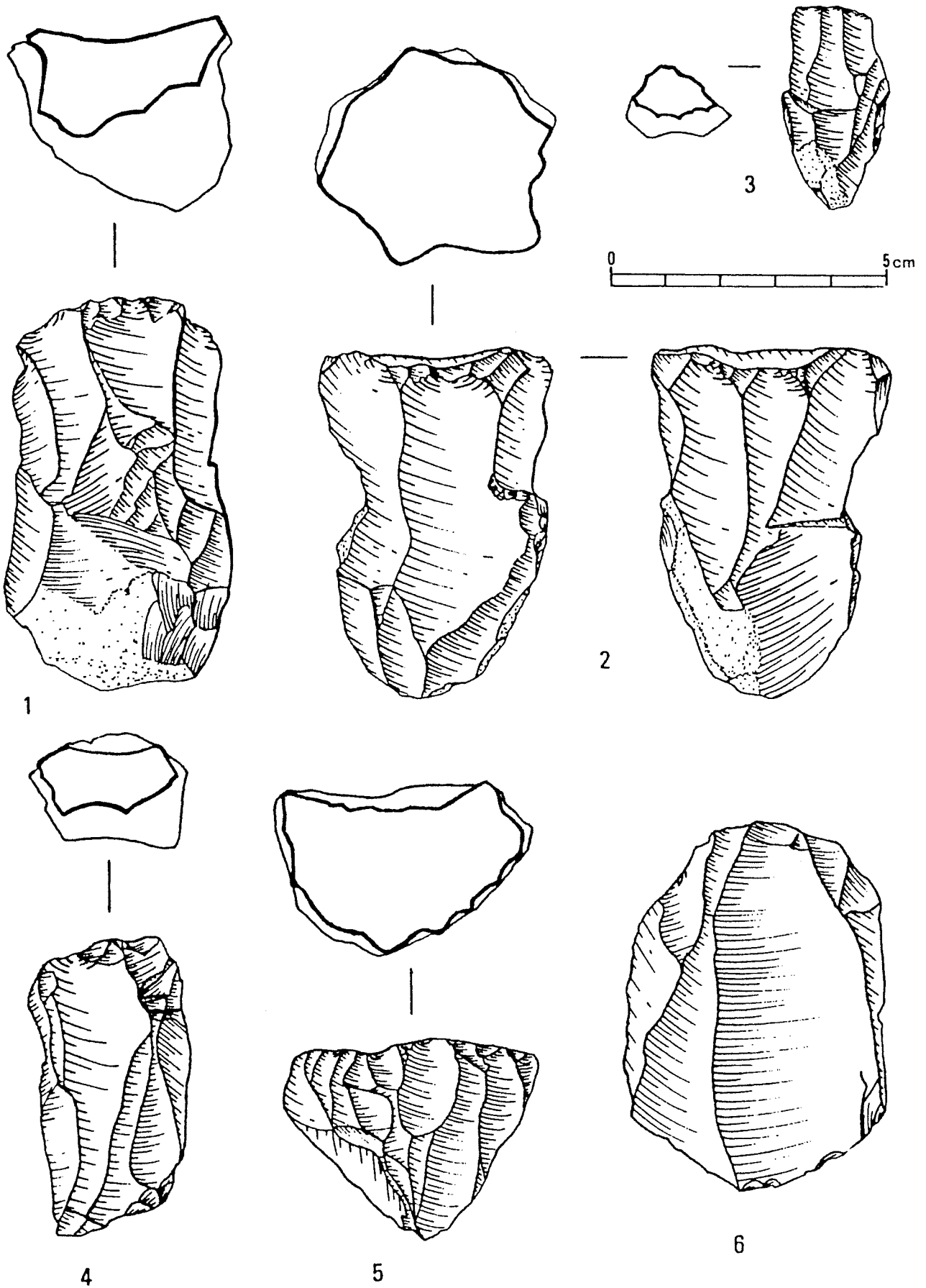


Fig. 10.- Grèzes. Nucleus. 1 à 4 : nucleus prismatiques ; 5 : nucleus unipolaire à enlèvements convergents ;
6 : nucleus unipolaire sur éclat.

CONCLUSION

Il est possible de séparer les séries récoltées à Gary et à Grèzes en deux entités chronoculturelles. Pour la série Gary, le nombre d'outils et de pièces techniques attribuables au Paléolithique moyen est pour le moins significatif. Les racloirs sont nombreux et diversifiés alors que le groupe des encoches et denticulés est moins représenté. Le débitage Levallois est attesté par les nucléus récurrents centripètes et par un faible nombre d'outils façonnés sur support Levallois. On notera par ailleurs une faible proportion de produits Levallois bruts (éclats, lames et pointes). Enfin, la présence de bifaces révèle une industrie du Paléolithique moyen riche en biface attribuable au Moustérien de tradition acheuléenne de type A (Bordes 1951), faciès dont la position chronologique a été signalée comme étant postérieure au dernier interglaciaire (Bordes 1981) soit environ - 70 000 ans BP en chronologie absolue (Würm ancien). Cette série complète les données déjà existantes sur les industries du Paléolithique moyen dans le Haut-Quercy et plus précisément sur les implantations de plein air qui, dans la région, constituent l'essentiel des découvertes de M.T.A. Citons par exemple les stations concentrées dans le bassin de Vayrac (Bouyssonie et Couchard 1961), Saint Michel de Bannières (Laurent 1960), Le Puy d'Issolud (Lorblanchet 1962), Betaille (Billiant et Girault 1998) ou, d'après une étude récente, La Chapelle-aux-Saints (Billiant, Girault et Mézard 1998). Dans l'ensemble, ces stations ont livré des pièces isolées (bifaces) ou des séries lithiques numériquement pauvres, découvertes hors contexte et statistiquement difficiles à étudier.

Bien plus que par son type d'implantation, la station découverte à Gary est particulièrement intéressante de par sa proximité géographique avec le gisement paléontologique et préhistorique de l'affluent R. de Joly dans lequel une série de pièces attribuées au M.T.A. fut étudiée par J. Jaubert (Champagne et Jaubert 1984, Jaubert 1994).

Les différents éléments typologiques de cette série semblent coïncider avec ceux observés à Gary : c'est une industrie riche en biface moustérien, à racloirs nombreux et de types diversifiés. D'un point de vue technique, le débitage Levallois est attesté dans les deux séries. Ces observations ne s'appuient que sur de simples constatations. Déterminer s'il existe véritablement un parallèle entre ces deux industries, nécessiterait une étude comparative complète qui sort du cadre de cette publication.

De même, l'objectif de notre travail n'étant pas axé sur une étude exhaustive du Moustérien de tradition acheuléenne dans le Haut-Quercy, nous n'avons pas jugé indispensable de reproduire les cartes de répartition déjà publiées par plusieurs auteurs, tant pour le matériel lithique que pour les gisements de matière première.

Les critères typologiques et techniques isolés dans la série récoltée à Grèzes montrent qu'une large part, du matériel est à rattacher à un faciès culturel néolithique. Cette série s'intègre dans l'ensemble des découvertes hors contexte effectuées dans la région (Clottes 1969 ; Clottes et Carrière 1972). L'industrie est caractérisée par l'abondance des petits grattoirs discoïdes sur éclat mais aussi par des fragments de haches polies en silex ou en roche métamorphique et par des pointes de flèches classiques : tranchante, foliacées et à ailerons et pédoncule. Malgré l'absence de toute trace de céramique, cette industrie lithique, aussi pauvre soit elle, présente une analogie certaine avec les gisements chasséens majeurs du Quercy, Roucadour (Niederlander et coll. 1966), la Perte du Cros (Clottes 1969) et Capdenac-le-Haut (Clottes et Carrière 1977).

Face à une telle configuration d'implantation où deux types d'occupation chronologiquement différentes sont étroitement liées dans un même cadre géographique, il se pose la question qui

concerne les limites d'extension au sol des cultures industrielles identifiées. Malheureusement, dans l'état actuel des recherches, trop peu d'éléments sont à notre disposition pour répondre à cette question. Il se peut que ces occupations couvrent des surfaces importantes qui pourraient s'étendre à l'ensemble des terrains situés sur la ligne de crête. Certaines découvertes effectuées à proximité des parcelles étudiées viennent d'ailleurs étayer cette hypothèse. Citons par

exemple quelques pièces isolées, attribuables au Paléolithique moyen, aux lieudits Lardois et Giral (Lorblanchet et Genot 1972), mais également un petit nombre d'artefacts ramassés au lieudit Bories et qui peuvent être attribués au Néolithique.

* 46500 Miers

** Le Causse, 46110 Bétaille

BIBLIOGRAPHIE

BILLIANT P. et GIRAULT J.-P. 1998.- Découverte d'un biface à Bétaille. *Bull. Soc. des Et. Litt., Sc. et Art. du Lot*, t. CXIX, fasc. 1, p. 1-6.

BILLIANT P., GIRAULT J.-P. et MEZARD J.-P. 1998.- Deux bifaces en quartz à La Chapelle-aux-Saints (Corrèze). *Préhistoire du Sud-Ouest*, Nouvelles Etudes, n° 5, p. 5-12.

BOEDA E. 1986.- Approche technologique du concept Levallois et évaluation de son champ d'application à travers trois gisements saaliens et weichseliens de la France septentrionale. Thèse Univers. Paris X, Nanterre.

BOEDA E. 1994.- Le concept Levallois : variabilité des méthodes. Monographie du C.R.A., n° 9, Edit. du C.N.R.S.

BORDES F. 1961.- Typologie du Paléolithique ancien et moyen. Cahiers du Quaternaire, n° 1, Edit. du C.N.R.S.

BORDES F. 1981.- 25 ans après : le complexe moustérien revisité. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 78, p. 77-87.

BOUYSSONIE J. et COUCHARD J. 1961.- Industrie préhistorique de surface de la basse vallée de la Sourdoire, près de Vayrac (Lot). *Bull. Soc. Archéo. de la Corrèze*, t. 83, p. 104-105.

BREZILLON M.-M. 1968.- La dénomination des objets de la pierre taillée. Matériaux pour un vocabulaire des préhistoriens de langue française. IV^{ème} supplément à Gallia Préhistoire, Edit. du C.N.R.S.

CHAMPAGNE F. et JAUBERT J. 1984.- Note préliminaire sur l'industrie moustérienne du réseau souterrain de Padirac, commune de Miers (Lot). *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 81, C.R.S.M. n° 9, p. 271-273.

CLOTTES J. 1969.- Le Lot Préhistorique. Inventaire préhistorique et protohistorique (des origines au Premier Age du Fer inclus). *Bull. Soc. des Et. Litt. Sc. et Art. du Lot*, t. XC, fasc. 3 et 4.

CLOTTES J. et CARRIERE M. 1972.- Du biface à la hache polie : quelques outils inédits du département du Lot. *Bull. Soc. des Et. Litt., Sc. et Art. du Lot*, t. XCIII, fasc. 2, p. 43-61.

CLOTTES J. et CARRIERE M. 1977.- La statue féminine de Capdenac-le-Haut (Lot). Congrès Préhistorique de France, XX^{ème} session, 1974, p. 102-108.

JAUBERT J. 1994.- L'industrie lithique du Paléolithique inférieur et moyen de l'affluent Robert de Joly. In l'Autre Padirac dir. M. Philippe, *Spélunca*, mémoire n° 20, Paris, et Museum d'histoire Naturelle, Lyon, p. 200-223.

LAURENT P. 1972.- Découvertes récentes de Paléolithique dans le nord du département du Lot. *L'Anthropologie*, t. 70, p. 255-267.

LORBLANCHET M. 1962.- Les industries préhistoriques du Puy d'Issolud (Lot). *Bull. Soc. des Et. Litt., Sc. et Art. du Lot*, t. LXXXIII, p. 40-51.

LORBLANCHET M. et GENOT M. 1972.- Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy, *Bull. Soc. des Et. Litt., Sc. et Art. du Lot*, t. XCIII, fasc. 2, p. 71-153.

NIEDERLANDER A., LACAM R. et ARNAL J. 1966.- Le gisement néolithique de Roucadour (Thémines, Lot). III^{ème} supplément à Gallia Préhistoire, Edit. du C.N.R.S., Paris, 206 p., 42 fig., XVI pl.